

## **La faculté des sciences de Caen (1809-2007) :** **la tentation d'une deuxième université.**

*Texte de la conférence prononcée au colloque « Il était une fois l'Université de Caen Basse-Normandie » (5-6 octobre 2007). L'article qui paraîtra dans les actes du colloque sera plus développé.*

Le but de notre travail n'est bien sûr pas de proposer une histoire exhaustive de la Faculté des sciences de Caen, mais, à la veille de son deuxième centenaire, de saisir des éléments significatifs de cette histoire à travers la question de la place de la Faculté des sciences dans l'ensemble des facultés ou de l'université de Caen. Autrement dit, nous nous proposons d'étudier sur deux siècles les tendances de fond de cette *relation de la partie au tout* : une topologie qui semble sur le long terme conduire à la séparation physique, institutionnelle, humaine entre les scientifiques et les autres. C'est une question d'histoire qui reste d'actualité si l'on observe que s'est aujourd'hui formé au nord de Caen un deuxième campus, comparable par bien des points au campus du Gaillon, et qui pourrait préfigurer la deuxième université à vocation scientifique que le Comité national d'évaluation des universités appelait des ses vœux en 1991.

Nous organiserons notre raisonnement en sériant les origines des forces qui déterminent les évolutions de la place des Sciences dans l'université. Nous croyons qu'il y a lieu de distinguer :

- des forces immatérielles : déterminations psychologiques ou constructions idéologiques, par exemple sur ce que doit être une université ;

- des forces extérieures à l'Université : celle de l'Etat, celle des collectivités locales, celle du tissu industriel régional ;

- des forces matérielles : pression exercée par la constante pénurie de locaux, inertie causée par les choix anciens ou l'immobilier existant, contraintes spécifiques aux locaux scientifiques, etc.

## I – FORCES IMMATÉRIELLES

### 1. le sentiment d'unité de l'université ?

La notion d'université n'est pas une évidence. Et malgré sa longue histoire, l'unité et l'unicité de l'université de Caen n'en est pas une. La question institutionnelle s'est posée de manière nette à deux moments de son histoire :

a) *A la fin du 19<sup>e</sup> siècle.* Depuis la réorganisation napoléonienne, il n'y avait plus d'université à Caen, mais une Faculté de droit, une Faculté des lettres, une Faculté des Sciences et une Ecole de médecine. Seule manifestation commune : la rentrée solennelle dans le grand amphithéâtre de droit en présence du maire, du préfet, d'un général, de l'évêque, des présidents des tribunaux, des doyens et professeurs. Dans le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle, l'Etat encouragea un mouvement de regroupement des facultés. Il souhaita d'abord la constitution d'une bibliothèque commune, que les doyens caennais refusèrent unanimement en 1874, avant de lever leur opposition en 1879. Il imposa en 1885 la création d'un Conseil général des facultés, présidé par le recteur, qui repoussa d'abord la création de tout lien supplémentaire entre les facultés, mais appela en 1891 à leur regroupement « sous leur ancien titre d'université normande ». La loi du 10 juillet 1896 restaura quinze universités dont celle de Caen. La rentrée solennelle de 1896 revêtit « un éclat exceptionnel », avec banquet, gala, réception. Mais cette rentrée fut supprimée à partir de 1904 : seule la faculté de droit maintint une séance, dont les autres facultés se désintéressèrent.

L'unification de l'université de Caen n'est donc pas venu d'une demande interne. L'université ancienne existait encore d'une certaine façon (université complète dans des locaux communs) et on ne voyait pas très bien l'intérêt d'aller plus loin (contrairement aux académies où les facultés étaient dispersées, comme Lille/Douai). Si les doyens s'y sont finalement montrés favorables, c'est sous la pression de l'Etat et des recteurs successifs Liard et Zevort – la loi de 1896 est l'œuvre de Louis Liard devenu Directeur de l'Enseignement Supérieur. Mais les liens entre facultés se sont desserrés aussitôt après.

b) *A la fin du 20<sup>e</sup> siècle.* La question de la partition de l'université fut posée à la suite de mai 1968. D'une part le contexte général la rendait envisageable (d'autres

universités se scindèrent : Paris, Rennes). D'autre part elle était ardemment souhaitée par les scientifiques (on le précisera plus loin). Son rejet par le ministère suscita chez ceux-ci tant d'amertume que le 10 décembre 1971, le Conseil d'université décida à une très large majorité de préparer « dès maintenant la création d'une deuxième université au début du 7<sup>e</sup> plan » (= 1975) ; le géographe Armand Frémont proposa même le site de Bayeux. Pourtant, et malgré l'augmentation constante des effectifs étudiants, aucun président ou candidat à la présidence de l'Université n'envisagera jusqu'à ce jour de réaliser la partition pendant la durée de son mandat. La question n'est pas taboue en ce sens qu'elle ressurgit dans les délibérations des conseils, mais pour être enterrée sous les obstacles techniques, comme celui du nécessaire doublement de l'administration. Quant à l'hypothétique seuil à atteindre du nombre d'étudiants, il fut réévalué à la hausse au fil des années et beaucoup plus haut que dans d'autres villes. Les critères de décision ne furent jamais explicités : on s'abandonna à la volonté de l'Etat. L'absence d'une défense ferme et argumentée de l'unité est frappante. Dans les années 1980, la question de la partition de l'université interféra avec celle des délocalisations régionales (antennes dans les villes moyennes), qui en est a priori distincte.

## **2. une université pluridisciplinaire : les aléas de la pluridisciplinarité**

a) *Au 19<sup>e</sup> siècle.* A partir de 1885, le Conseil général des facultés, encouragé par l'Etat, réfléchit à la pénétration des divers enseignements, favorisa les cours suivis dans d'autres facultés, travailla à la coordination des horaires, aux possibilités d'équivalences, etc. Mais la Faculté de droit voulut « user de circonspection et de mesure » et n'appliqua pas le décret de 1894 ouvrant ses cours aux autres étudiants.

b) *La composition d'Henry Bernard : organiser la pluridisciplinarité dans l'architecture.* Pour l'architecte de l'université reconstruite, « la tendance particulariste à laquelle sont enclins en France trop de spécialistes doit être combattue par des solutions architecturales (...) facilitant les contacts entre les diverses disciplines ». Il prévoyait en 1948 que chaque discipline se développe à l'aise, en maintenant ponts, contacts et sens de la communauté grâce à une circulation maîtresse distribuant l'ensemble, dont le tronçon central au-dessus de la cour d'honneur, entre Sciences et Droit-Lettres, Galerie vitrée, abriterait un « club » pour étudiants et professeurs de toutes disciplines. La composition architecturale mettait donc en scène la diversité et l'unité de l'université, de ses trois facultés et de leurs diverses disciplines. Des forces matérielles (manque de crédits, puis de locaux) firent échouer ce modèle d'organisation spatiale. La logique de découpage disparut au profit d'un entassement

confus des disciplines, selon une logique de disponibilité des locaux, et un amphithéâtre fut construit le long du couloir de distribution, qui devint une aile à part entière (Sciences A) ; quant à la galerie vitrée, la pression du manque de locaux s'opposa immédiatement à l'usage prévu : dès 1958 le doyen Lozach la réclamait comme salle de cours pour les sciences, en 1960 elle fut envisagée pour l'agrandissement de la bibliothèque, puis elle servit jusqu'à nos jours de salle d'examen, bien qu'inadaptée à cet usage. Elle n'offrit jamais le lien espéré entre sciences et lettres.

c) *Les UER transversales.* La pluridisciplinarité était l'un des trois grands principes de la loi Faure de 1968 : les facultés furent supprimées et remplacées par des UER plus petites et pluridisciplinaires. La plupart des scientifiques caennais s'opposèrent à ce principe et se rassemblèrent en une grande UER de Sciences divisée en quatre centres strictement disciplinaires. Cependant virent le jour en 1970 trois UER originales par les regroupements opérés : Informatique et sciences de l'homme, Sciences de la vie et du comportement des êtres vivants (associant psychologues et une partie des biologistes), Sciences de la terre et de l'aménagement régional (associant géographes et géologues). Ces UER n'ont pas bien fonctionné et toutes ont, successivement, disparu (1977, 2002, 2002).

d) *Le projet interdisciplinaire Genet.* En 1984, la présidente Jacqueline Genet (angliciste) lança un ambitieux projet de centre scientifique et culturel « image, son, langage », comportant dix équipes de recherche interdisciplinaire, qui serait un lieu de recherche et de création visant à la « recherche d'une symbiose » entre les deux cultures, scientifique et littéraire, et serait complété par des lieux de création et des commerces, le tout dans un bâtiment nouveau que l'architecte imagina en forme de pyramide. A quelques exceptions près (le mathématicien Hellegouarch), les scientifiques dirent « très mal distinguer la nécessité » de ce centre (le chimiste Bernard). Trop personnel, cumulant les difficultés de mise en place, le projet fut abandonné. On en trouve quelques éléments, de manière bien moins ambitieuse et originale, dans la MRSH et la Maison de l'étudiant.

e) *Le campus II.* Avec la décision prise en mai 1991 de transférer la totalité de l'UFR de Sciences sur le campus II, face à l'école d'ingénieurs et à l'IUT, le site prenait une couleur de plus en plus scientifique. Cependant la rectrice Parly, favorable à l'idée de campus pluridisciplinaires, demanda pour 1994 la construction de locaux banalisés pour l'accueil de 2700 étudiants - hélas aucune UFR autre que celle de Sciences ne souhaita les utiliser ! Ces locaux furent donc en 1996 affectés au seul premier cycle de l'UFR de Sciences et furent complétés ultérieurement par des salles de travaux pratiques. Depuis quelques années, la spécialisation et l'autonomisation du

campus 2 ont rendu rarissimes les lieux ou structures fréquentés à la fois par littéraires et scientifiques.

### **3. la position des scientifiques sur le sujet de la partition ou de l'unité.**

De façon générale, les scientifiques semblent avoir le sentiment que leur rapport à la recherche est plus intense que celui des autres universitaires : leur recherche serait plus difficile, plus objective, plus tournée vers l'avenir et porteuse d'applications.

Au dix-neuvième siècle, les étudiants en sciences étaient si rares à Caen que leurs professeurs pouvaient consacrer une grande part de leur temps à leurs recherches, d'ailleurs de grande qualité : en histoire naturelle surtout, mais aussi en chimie et en mathématiques. En 1893, ils avertirent que « les régions qui se désintéressent des intérêts scientifiques verront leur université déchoir et dépérir ».

A plusieurs reprises, les scientifiques caennais se sont déclarés prêts à la séparation physique d'avec les autres facultés : en 1874, en 1938 et, surtout, après 1968.

La faculté des sciences a en effet fortement ressenti les événements de mai-juin 1968 et ses suites. L'assemblée de faculté a refusé de se démettre, attribuant les troubles à une minorité d'étudiants en sciences manipulés par les étudiants de lettres. Une crise profonde opposant les scientifiques au reste de l'université en a découlé, dans laquelle revient la question de la singularité de la recherche scientifique : « En Sciences, nos problèmes sont totalement différents. La recherche ne peut se faire sur un plan d'égalité avec les étudiants. » (le mathématicien Roger Apéry en 1969) ; « la cause profonde de ces conflits entre les scientifiques et le reste de l'Université est la place de la recherche » (le chimiste Bernard Braillon en 1975). Les scientifiques obtinrent le soutien du recteur Martin en vue de se constituer en 2<sup>e</sup> université, cadre plus favorable à la poursuite sereine de leurs recherches. Déçus par le décret créant une seule université à Caen, la plupart refusèrent de participer aux travaux de l'assemblée constitutive, d'autres en démissionnèrent ultérieurement. Le souhait des scientifiques était de maintenir de petites UER monodisciplinaires groupées en un établissement public de sciences exactes. Acceptant finalement de constituer une grande UER de sciences avec quatre CER de maths, physique, chimie, biologie, ils s'estimèrent ensuite bernés au niveau de leur représentation dans les conseils, des locaux, du budget... En 1972, la candidature proposée d'Alfred Kastler, prix Nobel de physique 1966, au Conseil scientifique mit le feu aux poudres : on la considéra comme une candidature « trop exclusivement scientifique » (Frémont, qui proposa François Solignac-Lecomte, expert-géographe). Kastler « ramassa une gamelle »

(expression de Bernard, stupéfait) avec 8 voix contre 17 pour. Solignac-Lecomte. Cette affaire posait aussi la question des rapports avec la région, l'extérieur, les collectivités locales. En 1974, les séparatistes mirent sur pied une stratégie de contournement : un projet appuyé par le CNRS et les autorités régionales demanda la création d'un institut regroupant les deux écoles d'ingénieurs de l'université et les laboratoires de recherche en physique et chimie de l'UER de Sciences, « consentante » à cette mutilation. Ce fut la naissance de l'ISMRA, UER dérogatoire érigée en « Etablissement public à caractère scientifique et culturel » rattaché à l'Université de Caen. Les projets de statuts furent dénoncés comme ambigus, car ils semblaient placer sur un même plan le tout (l'université) et la partie (l'ISMRA). Les syndicats dénoncèrent le démantèlement et le fractionnement de l'université ainsi que l'orientation des programmes vers l'industrie locale : métallurgie (SMN) et semi-conducteurs (Radiotechnique). En 1985, l'ISMRA devint un « Etablissement public à caractère administratif » cessa d'être une composante de l'université, avec lequel il signa une convention (1987, revue en 1995). Conséquence imprévue, mais logique : en 1991 les physiciens et chimistes découvrirent avec déplaisir que la plaquette de présentation des activités de recherche à l'Université de Caen ne les mentionnait plus du tout !

## **II. FORCES EXTÉRIEURES**

### **1) L'Etat : une action unitaire parfois ambiguë.**

L'université est soumise à une autorité de tutelle (l'Etat, le ministère), globalement favorable à l'unité de l'ensemble de l'université mais dont l'action peut être infléchie s'il existe une volonté forte en sens inverse. À partir de 1874, l'État encouragea l'unité des facultés, notamment par la création d'une bibliothèque commune, puis d'un conseil général des facultés, et s'opposa à leur éparpillement spatial, encourageant le regroupement en un seul bâtiment de l'ensemble de leurs laboratoires, collections et salles d'enseignement : il refusa même l'installation de la faculté des sciences dans l'hôtel de l'université, juste de l'autre côté de la rue. Enfin, il imposa l'unification des facultés en 1896. En 1970, l'État s'opposa à la partition réclamée par certains – alors qu'il accorda la scission de l'université de Rennes. Mais quelques années plus tard, il laissa passer la création de l'ISMRA, auquel il accorda finalement l'indépendance en 1985, tout en semblant rester opposé à la partition de l'université. En 1991, le Comité national d'évaluation, qui ne voyait que des avantages à celle-ci, estimait dans son rapport sur l'université caennaise : « (il reste) à convaincre le ministère qui jusqu'ici et pour des raisons obscures, ne s'est pas montré favorable à cette scission ».

**2) Les collectivités locales** ou les services décentralisés de l'Etat, demandeurs de laboratoires spécialisés.

Les pouvoirs publics locaux peuvent s'adresser à l'Université pour remplir des missions publiques de recherche appliquée. Dans ce cas, la demande s'adresse à une composante précise de la Faculté des sciences (et non à l'université dans son entier). La Faculté des sciences s'est ainsi entourée d'établissements satellites qui ont des liens divers avec l'université.

*a) Station agronomique.* En 1857, les préfets de la Manche et du Calvados envisagèrent la création d'un laboratoire de chimie agricole pour la vérification de la qualité des engrais, qui fut établi en 1861 comme annexe de la Faculté des sciences. Son directeur était le professeur de chimie, mais son budget n'était pas soumis à la faculté. En 1908, le doyen Bigot s'irrita de l'indépendance croissante de la station et refusa de signer les mémoires de dépense. Elle fut supprimée en 1912.

*b) Laboratoire bactériologique.* En 1894, le professeur de zoologie Joyeux-Laffuie organisait à la Faculté des sciences un laboratoire de diagnostic microbiologique et proposait, soutenu par la ville et le Conseil général, un grand laboratoire de bactériologie, que la Faculté des sciences et l'Ecole de médecine revendiquèrent toutes deux. En 1895, le Conseil général des facultés vota le rattachement à l'Ecole de médecine, alors que le Conseil municipal avait voté le rattachement à la Faculté des sciences ! Créé en 1897, il fut finalement indépendant de l'université, même si Joyeux-Laffuie en fut le premier directeur, et on ne fit plus de bactériologie à l'université. L'actuel laboratoire départemental Franck Duncombe en est l'héritier direct.

### **3) Le tissu industriel régional, demandeur de formations.**

L'université (et plus particulièrement les sciences pour qui cela constitue une caractéristique spécifique) est également soumise à des demandes de **formations** ciblées en direction de certaines industries. La demande vient des industriels ou des collectivités locales - les secondes soutenant souvent les premières. Dans certains cas, elle est suscitée par les universitaires eux-mêmes, qui supposent que leur projet leur permettra d'obtenir des moyens et une notoriété.

*a) Institut technique de Normandie & Institut de chimie industrielle.* En 1911, Zoretti, mathématicien pur discrédité par des théorèmes faux, fut nommé professeur de mécanique à Caen. L'industrie normande alors en plein développement (mécanique, métallurgie, chimie, etc.) était demandeuse d'ingénieurs. Zoretti relança

sa carrière en créant, avec le soutien du ministère, de la CCI de Caen et d'industriels haut-normands, un Institut de sciences appliquées rattaché à la Faculté des sciences. Il comprenait une section d'électrotechnique et mécanique et une section de chimie industrielle, qui se séparèrent en 1922 sous les noms d'ITN et ICI. Deux écoles d'ingénieurs (renommées ENSEEC et ENSCC) subsistèrent parallèlement jusqu'à leur fusion en 1977 dans l'ISMRA (aujourd'hui ENSI Caen) qui absorba aussi les laboratoires de recherche en physique et chimie de l'université.

*b) Institut du lait, de la viande et de la nutrition.* L'industrie agro-alimentaire bas-normande naissante dans les années 1960 avait besoin d'ingénieurs et techniciens spécialisés. Le Centre du lait et de la viande, plus tard ILVENUC, fut créé en 1963. En 1974, des locaux pour les TP furent construits à Villers-Bocage, devant des projets classés plus prioritaires par le Conseil de l'université : on a profité de l'intérêt pour le dossier du Conseil régional qui a financé les travaux. L'ILVENUC fut érigé en UER des Sciences de l'alimentation et de la nutrition en 1977. L'IUP agro-alimentaire lui succéda en 1993.

*c) Institut supérieur de plasturgie d'Alençon.* Monté en 1984 sous l'impulsion du président de la CCI d'Alençon, qui travaillait dans la transformation des matières plastiques, avec l'appui de la région et du Conseil général, l'ISPA était un établissement privé recevant des enseignements de l'université, laquelle y délivrait un DU spécifique. En 1993, il devint une école d'ingénieurs (EIP) liée par convention à l'IUT d'Alençon.

*d) Ecole d'ingénieurs de Cherbourg.* Les grandes entreprises industrielles du Nord-Cotentin (DCN, COGEMA, Alcatel, CMN ) et la CCI sont à l'origine de la création en 1992 d'une école d'ingénieurs à Cherbourg.

Bilan des forces extérieures. Si l'action de l'Etat est généralement unitaire, quoique ambiguë, la réponse aux demandes extérieures, d'autant plus attirantes qu'elles s'accompagnent de possibilités de financement, est très nettement centrifuge : la Faculté des sciences et les UER, puis UFR, qui en sont issues se sont ainsi entourées d'une myriade d'instituts ou laboratoires satellites dont le lien avec l'université est lâche et qui acquièrent à plus ou moins long terme une personnalité et une culture propre. Reste la question de savoir si les missions ainsi remplies, souvent liées à des recherches innovantes, n'auraient pas pu l'être aussi bien à l'intérieur du cadre universitaire ordinaire, et s'il ne s'agit pas d'une perte pour la recherche universitaire.



### III. FORCES MATÉRIELLES

#### 1) toujours plus d'étudiants : une université constamment en chantier

Le contexte général sur l'ensemble de la période (XIXe-XXe siècle) et pour toute l'université est celui d'une forte croissance du nombre des étudiants, notamment à partir de la fin du XIXe siècle. Le phénomène devient considérable dans la seconde moitié du XXe siècle [chiffres en France : 10 000 en 1875, 40 000 en 1914, 76 000 en 1939, 158 000 en 1954] A Caen, les locaux sont en permanence insuffisants pour répondre aux besoins croissants (y compris après les phases de construction ou reconstruction) : on court sans cesse après les m<sup>2</sup> sans jamais parvenir à un ratio suffisant. De 1809 à 2000, il y a presque sans temps mort des constructions en cours ou des projets, accompagnés de redécoupages de l'existant libéré. Cependant, les lenteurs de la construction ou du déblocage des crédits conduisent à des réalisations presque immédiatement périmées : dès leur mise en service, on pense à la phase suivante. La question de la maîtrise d'ouvrage (municipalité, université, rectorat...) est importante.

a) En 1823, on récupéra le Collège des arts et on le restaura sommairement pour y installer la Faculté des sciences, auparavant logée dans l'Hôtel de ville. Une première campagne de construction, conduite par la ville, fit suite à la démolition en 1841 du Collège des arts (on construisit à sa place l'Hôtel de l'université) et au départ en 1843 du Tribunal d'instance qui occupait une grande partie du palais de l'université (on augmenta alors celui-ci d'un étage). Une deuxième campagne d'agrandissement (côtés rue aux Namps et Vieux Saint-Sauveur), projetée dès 1874, ne fut réalisée que de 1881 à 1894, après de très nombreuses propositions et contre-propositions : la municipalité, propriétaire des lieux et principal financeur de la construction, était encore maître d'ouvrage, mais se montra peu concernée et surtout soucieuse de faire des économies, d'où de nombreuses malfaçons et finalement des dépassements de crédits. Enfin la bibliothèque projetée en 1899 fut réalisée de 1904 à 1906 ; cette fois, c'est l'université qui assura elle-même la maîtrise d'ouvrage : délais et crédits furent respectés, le programme maîtrisé et on le bâtiment construit de qualité. Mais le terrain d'origine était saturé et ne permettait plus guère plus de nouvelles extensions.

b) En 1948, on choisit dans l'urgence de ne pas réaliser la totalité du programme d'Henry Bernard, mais de commencer avec un programme minimum, dit d'urgence, comportant deux ailes de sciences seulement sur les trois prévues. On attendit 1968

pour construire l'amphithéâtre de l'Aula magna et les bâtiments des propédeutiques. Après cela, la construction s'arrêta presque totalement faute de crédits et ce jusqu'en 1990, c'est-à-dire au plus fort de la croissance démographique. Après 1968, c'est le Rectorat qui conduisit la construction, avec une difficulté de sa part à maîtriser le contenu scientifique des bâtiments construits.

## **2) gérer la pénurie : appropriations « sauvages », constructions provisoires, locations.**

Dans l'université d'Henry Bernard, l'utilisation comme salles d'examen de la Galerie vitrée et du hall de l'Aula magna (qui servit dès l'origine de salle d'examen pour le droit) était une conséquence de la pénurie de locaux. Une autre solution en cas d'urgence est la construction de bâtiments provisoires ou la location. Ainsi en 1895 on construisit un baraquement au milieu de la cour du palais des facultés pour la chimie, dans les années 1920, on projeta une construction légère dans la cour pour l'ITN pour lequel on loua finalement un immeuble rue de Geôle en 1931. De même le campus du Gaillon s'est couvert de préfabriqués (comme l'annexe Vissol en 1964, aujourd'hui réhabilitée et transformée en construction définitive); d'autres constructions provisoires ont existé dans les années 1990. Enfin les possibilités de financement extérieurs (collectivités locales ou industrie) ont d'autant plus d'impact dans ce contexte.

Cette pression poussant à l'éclatement spatial de l'université est tempérée par divers facteurs :

## **3) Inertie causée par l'immobilier existant, les choix anciens ou les terrains réservés.**

*a)* Avant la deuxième Guerre mondiale, l'implantation historique du palais des facultés en centre ville n'a jamais été fondamentalement remise en cause : à partir des bâtiments existant (fin XVIIe), on a poursuivi les constructions jusqu'au colmatage total du quadrilatère (par exemple on a profité de la présence d'un terrain libéré en cœur d'îlot par le transfert du marché). Les projets de construction hors site, en général près du lycée (Abbaye aux hommes) n'ont pas abouti.

*b)* Le campus II Un premier terrain de 150 ha est réservé dans les années 1960 (actuellement GANIL). Peu après s'opère un changement de terrain, mais à proximité : 28 ha près du futur IUT (1970), achetés en 1968. En 1988, le maire de Caen lança un projet de répartition des extensions de l'université sur sept sites, mais la perche ne fut pas reprise, on construisit finalement les bâtiments scientifiques en 1996 sur le terrain réservé 20 ans plus tôt.

#### **4) Contraintes spécifiques des locaux utilisés par les scientifiques et tendances à la séparation**

Les scientifiques ont besoin de plus de place que les autres, et leurs locaux sont très spécifiques, de plus en plus techniques, rapidement dépassés. Ces contraintes amènent à envisager des locaux séparés du reste de l'université : juristes et littéraires sont en général attachés aux bâtiments historiques, alors que les scientifiques, qui sont les premiers à ressentir le manque de place, envisagent le départ plus aisément et en prennent souvent l'initiative – y mettant cependant la condition de partir tous ensemble.

En 1874, projet lancé par les scientifiques d'installation de leur faculté dans un ancien établissement de bains et lavoirs que l'on met en vente (rue P.D. Huet, emplacement de l'actuelle gendarmerie) ;

En 1907 projet d'achat des Ursulines (actuel collège Pasteur) : « le départ de la physique et de la chimie qui nous prennent tant de place mettrait à l'aise tous les autres services », écrit le recteur

En 1938, concours pour la construction d'une nouvelle fac des sciences sur l'avenue A Sorel (lauréats : X. Damblère et René Viaud auxquels on associe Jacques Duvaux) emplacement déjà envisagé en 1876 et 1921 car proche du lycée

En 1948, la partie scientifique est la première mise en chantier, et la dernière achevée (le déménagement a lieu au cours de l'année 1954-55, alors que les autres disciplines sont déjà en place dans leurs locaux.

En 1996, les scientifiques sont seuls candidats au départ du campus 1 pour le campus 2.

#### **5. Tendances au regroupement et logique de campus.**

Dans la plupart des projets, la séparation s'accompagne d'une logique de regroupement avec d'autres éléments existants nécessaires à la vie universitaire ou à la recherche, en bref d'une logique de proto-campus : les terrains de l'avenue Albert Sorel envisagés dans les projets de 1876, 1921, 1938 et 1945 sont proches du lycée, et dans les années 1930, on y construit le stade Hélicas (projet de développer la pratique du sport chez les jeunes, très caractéristique des années 1930), de la maison et du foyer de l'étudiant, du laboratoire de bactériologie (1932), et du lycée.

En 1945, lorsque fut choisi parmi cinq propositions le terrain où l'on allait reconstruire l'université (Prairie-Abbaye-aux-hommes ; actuel quartier Saint-Paul ; Gaillon ; actuel lycée Laplace ; face à l'Abbaye-aux-dames), plusieurs critères sont intervenus (notamment possibilité d'obtenir un grand terrain d'un seul tenant), mais

l'un des plus importants était la proximité du CHR Clemenceau, pour l'École de médecine ; fut aussi évoquée la lien avec la station marine de Luc (voie ferrée vers Courseulles).

Pour le Campus II, on retrouve la même logique : ISMRA, proximité du CHU, du Ganil, de l'IUT (notamment du point de vue des services : restaurant, cité U), projet de passerelle avec le Ganil au-dessus de la route de Douvres. Il y a aussi des logements étudiants. Dans ce cas, la logique de proximité est assez cérébrale : dans la réalité, ces divers éléments sont isolés par des voies à grande circulation parfaitement intraversables, la synergie supposée ne se fait pas car elle n'est pas vraiment organisée autour d'un projet commun.

### **Conclusion générale.**

La réunion des facultés ne relève pas d'un processus naturel, les forces centrifuges l'emportent largement. Or la mise en commun des disciplines est au centre du projet universitaire, qui n'existerait pas sans cela. L'interdisciplinarité doit donc être pensée en amont, maîtrisée, voire imposée, afin que l'université continue à remplir sa mission.

### **Sources d'archives utilisées.**

Archives départementales du Calvados O 697, O 703, O 714, T 3, T 438, T 484, T 548, T 570, T 660, T 735, T 1151, T 1152, T 1153, T 1154, T 2376, 1176 W, art. 2, 3, 6, 10, 18, 21, 1186 W art. 9, 70,

Archives nationales F 17 1926, F 17 13699, F 17 14794, F 17 13072, F 17 17575  
archives privées non déposées ; Claude Roche (PV annotés du Conseil de l'Université 1971-1989 et du conseil de l'UFR de Sciences), Roger Apéry  
archives de l'université (Direction des affaires juridiques)